

MAIRIE D'ESSUILES 41 rue de la Chapelle, St-Rimault, 60510 ESSUILES

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le

ID: 060-216002204-20231011-2023_14-DE

Délibération n° D 2023-14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation</u>: 03 octobre 2023

Date de l'affichage de la convocation: 03 octobre 2023

En exercice: 14

Présent(s): 10

Absent(s): 4 Pouvoir(s): 2

Le onze octobre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

<u>Présents</u>: PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, JOSSELIN Valéry, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry,

Absents excusés: CANO Clélia, MATHYS Mickaël,

Absents: FLAMAND Isabelle, WINDERICKX Jean-Luc

Secrétaire de séance : DORTU Nadine

Pouvoirs: MATHYS Mickaël donne pouvoir à BREGEARD Michel

CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe

Date de publication en ligne :

Objet : Syndicat d'Energie de l'Oise – Rapport d'activités 2022

Le Maire informe que le syndicat d'Energie de l'Oise (SE 60) a adressé son rapport d'activités 2022. Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunales sont entendus. »

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du représentant de la commune au Syndicat,

Prend acte du rapport d'activités 2022 du SE 60.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire, Régis VANDEWALLE



Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le

ID: 060-216002204-20231011-2023_14-DE